



THOREY EN PLAINE

ENSEMBLE, FAISONS VIVRE NOTRE VILLAGE



BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°8
AVRIL 2016

LE MOT
DU
MAIRE

3

VIE
COMMUNALE

4

COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES

12

ÉCOLES

16

ASSOCIATIONS

18

BIEN VIVRE
A THOREY
&
CIVISME

22

CHAQUE JOUR,
CONSTRUIRE
L'AVENIR

Profession Entrepreneur
ROGER MARTIN
GROUPE INDÉPENDANT BTP

Parc Technologique - 4 avenue Jean Bertin - BP 77971
21079 DIJON CEDEX - Tél. 03 80 70 07 70
dircom@rogermartinsa.com - www.rogermartinsa.com

2

ÉTAT CIVIL

**Informations déduites du registre officiel de l'année 2015*

Mariages

CLERMONT Laurent, Pierre, André
&
BUFFENOIR Anne, Gabrielle, Marcelle
le 21 mars

GIMENEZ Nicolas
&
VARACHAUD Émilie, Nicole, Raymonde
le 18 avril

ONG-PHO Pierre
&
LECLERCQ Julie, Marie-Thérèse, Dominique
le 8 août

Naissances

LEON Nolan..... 20 février
LEON Yanis..... 20 février
CHAPONNEAU Tyméo, Yohan..... 5 avril
LHUILIER Raphaël, Matthieu..... 27 avril
VERNET Roxanne, Cassie..... 6 mai
PEYCHES Candice, Maëlane..... 22 juillet
FUTOL Rafaël, Alexandre..... 6 septembre
BRIDOT Éloïse, Augustine..... 31 octobre
BRIDOT Léanne, Ana, Paulette..... 31 octobre
BOITARD Dario..... 7 novembre
DUFOUR Malo, Péry, Alain..... 16 novembre
GUILLEMARD Ambre, Martine,
Brigitte..... 7 décembre
THOUVENOT Arthur, Joël,
Dominique..... 22 décembre

Décès

HARIBELLE Maxime, Camille..... 29 avril
POUSSOT Christian, Maurice, Paul..... 9 septembre

Transcription de décès

BURGER Angeline..... 7 juillet
LAVENU Monique..... 26 septembre

Chère Concitoyenne et Cher Concitoyen,

L'année 2015 a été une année marquée par une très forte actualité nationale et internationale. Les événements terribles qui ont impacté la France nous ont profondément touchés dans notre quotidien et dans notre identité. Les récents attentats terroristes en Belgique, nous obligent et nous montrent, s'il en était encore nécessaire, combien nous devons faire face solidairement aux défis du terrorisme. Pour cela il faut continuer, chacun à notre niveau, à agir pour le bien de tous et construire un « bien vivre ensemble ». Ce sont les maîtres mots qui guident nos actions depuis le début de notre mandature.

Notons tout d'abord la dynamique de la vie associative qui ne s'essouffle pas. Que l'occasion me soit donnée de remercier toutes celles et ceux qui, bénévolement, s'investissent et participent au maintien et à la création du lien social dans notre village. Je ferai, comme d'autres auparavant, tout mon possible pour offrir un contexte favorable au développement des activités et des projets associatifs. A ce propos, je souhaite la bienvenue à l'association Dart's families dont l'objet est la promotion et la découverte des fléchettes que ce soit de manière électronique sur cible anglaise ou américaine ainsi que sur cible traditionnelle.

Concernant la vie municipale de nombreuses actions/décisions ont eu lieu en 2015. Bien vivre ensemble à Thorey en Plaine, ce sont des actes au quotidien qui se construisent collectivement. Ce bulletin d'informations municipales est l'occasion de revenir sur un ensemble d'événements que notre village a connus durant l'année 2015.

Si ce BIM a donc pour coutume de revenir sur les actions passées, je souhaite également insister sur le travail que nous faisons pour assurer l'avenir de notre village. A cet effet, de nombreuses démarches et opérations ont été planifiées sur toute la mandature et nous avons engagé de très nombreuses actions dont l'aboutissement sera encore plus visible en 2016 et ultérieurement. Il s'agit, par exemple, de la réhabilitation de la maison éclusière, de la mise en œuvre du PLU avec la première tranche de l'écoquartier ou de la réalisation avec Orvitis de logements intergénérationnels autour de la Mairie. Cette dynamique de notre village ne peut se faire sans des finances communales saines. Malgré les problèmes liés à la baisse des dotations de l'Etat et à la réforme territoriale (loi NOTRE), nous assurons une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Nous avons passé notre budget « au crible » et traqué les économies possibles afin de rétablir une capacité d'autofinancement satisfaisante. A titre d'exemple, après l'installation des éclairages en technologies LED en 2014, nous avons voté la coupure de l'éclairage public la nuit. Cette décision a inquiété certain(e)s d'entre vous, en particulier suite aux récents cambriolages qui ont eu lieu dans notre village. Sachez qu'il n'y a aucune corrélation entre l'absence d'éclairage et ces actes de malveillance. Nous avons également diminué le nombre de personnels titulaires de la collectivité tout en cherchant à maintenir la qualité de service public et en offrant à des jeunes de notre village l'opportunité d'entrer dans la vie professionnelle. Pour cela, nous avons

souscrit des contrats uniques d'insertion afin de renforcer l'entretien des espaces verts et la gestion quotidienne du secrétariat (qui a vu le départ de Mme Klimczak pour une intercommunalité). L'expérience acquise et les formations suivies par les jeunes recrutés seront, je l'espère, capitalisées pour leur permettre, dans l'avenir, une insertion professionnelle aisée.

Tous les efforts portent leurs fruits puisqu'en moins de 2 ans nos réserves de fonctionnement sont passées d'environ 80 000 euros (en début de mandature) à plus de 237 000 euros à la fin de l'exercice 2015 tout en réalisant nos projets et en poursuivant nos investissements. Notre volonté est bien de réinvestir les économies réalisées pour le bien commun. C'est ainsi que nous allons réaliser une avance remboursable sur l'opération de l'écoquartier pour un montant de 150 000 euros. Pour votre information, sans ces actions, la baisse des dotations ne laissait plus aucune marge de manœuvre à la collectivité. La situation est toujours délicate car les coûts d'entretien et de fonctionnement sont toujours plus élevés chaque année. Cela nous amène à faire des choix dans l'intérêt général que j'assume pleinement. Cette politique nous la menons avec détermination mais dans la proximité et l'écoute des problématiques et des interrogations de chacun. C'est ainsi, qu'en conscience des baisses de dotation, du transfert des compétences extra-scolaires à l'intercommunalité, de la très forte augmentation des taxes intercommunales et de la situation sociale de nos citoyens, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale de l'ensemble des taxes.

Enfin et comme je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises, aucune action ne serait possible sans nos partenaires et leurs soutiens financiers. Je tiens donc à remercier Mme la députée Kheira Bouziane, Monsieur le sénateur Alain Houpert, Monsieur le sénateur et ancien président de région François Patriat, Monsieur François Sauvadet, président du conseil départemental et l'Etat. Je les remercie de la confiance qu'ils nous ont témoignée et de leur engagement à nos côtés, sans esprit partisan, avec l'unique objectif de soutenir des projets du monde rural et une collectivité en plein développement.

Pour conclure, vous pouvez compter sur mon engagement et celui du Conseil Municipal pour construire et préparer notre village aux enjeux de demain. Ceux-ci relèvent d'une ambition collective et j'espère que chacun et chacune d'entre vous y participera. ■

Bien fidèlement,
Gilles Brachotte



VIE COMMUNALE

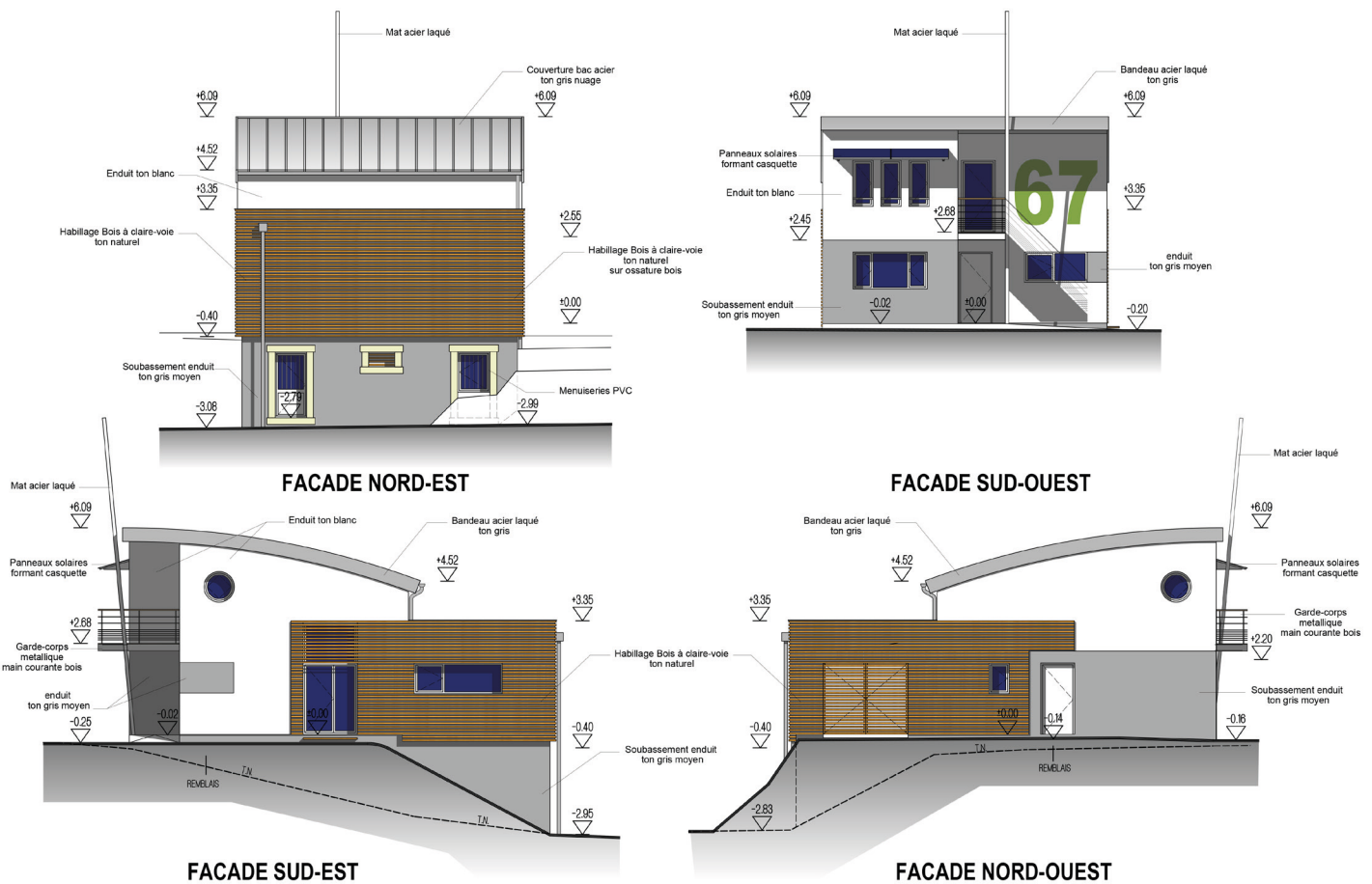
BILAN 2015

Ce bilan ne se substitue pas à la lecture des comptes-rendus du conseil municipal que vous retrouvez sur notre site internet soit en page d'accueil soit dans la rubrique « documents publics ». Il ne se veut pas non plus exhaustif.

Réhabilitation de la Maison éclusière

Nous avons avec l'aide de VNF et de la région réussi en 10 mois une opération de déclassement qui dure généralement plusieurs années. Le décret de déclassement est paru au journal officiel le 12 décembre et la commune va donc maintenant pouvoir acquérir définitivement le lieu. Parallèlement, nous avons procédé à une modification de notre PLU afin de permettre la réalisation d'une maison éclusière du 21^e siècle. Car en effet, si vous avez consulté le site internet, vous avez pu voir que nous allions reconstruire une nouvelle maison éclusière pour créer un logement locatif de type 4, aux normes environnementales poussées et qui sera la porte d'entrée de l'éco-quartier du canal.

Concernant les réalisations de 2015, certains pourraient dire que le temps entre les annonces et les réalisations est long. Ils n'ont pas tort mais sachez qu'il est impossible de commencer les travaux sans l'attribution des subventions qui peut se faire plusieurs mois après le dépôt des dossiers. A titre indicatif, le niveau de subventions pour les projets 2015 s'est établi entre 50 et 80% et nos réalisations sont conséquentes pour notre village.



Poste de secours de relevage



Le poste de relevage

Avec le syndicat de la Racle, 2015 a vu la réalisation d'un poste de secours de relevage pour régler un problème vieux de plusieurs dizaines d'années de saturation du réseau d'eaux usées pour, entre autres, les habitants de l'impasse de la Forêt Fleurie. Il faut sur ce point, remercier le Président et tous les élus du syndicat qui ont compris l'importance de la demande et proposé une solution au bout de la rue du Bois. De plus, des opérations d'étanchéité des boîtes siphonides sont programmées pour améliorer encore le fonctionnement de notre réseau. C'est environ 200 000 euros que le syndicat va investir sur le réseau et son étanchéité.

Maison des citoyens et étude du village avenir

La réflexion que nous menions sur la réalisation d'une Maison des Citoyens dans le cœur social de notre village est toujours en cours. Elle s'inscrit dans le dispositif « villages avenir » de l'ex Conseil Régional de Bourgogne. Cette étude préalable d'aménagement et d'urbanisme arrive à son terme et sera présentée au Conseil Municipal d'ici peu.

Actions sociales et citoyennes

Nous avons, et sans être exhaustif, pu bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental permettant de renouveler le fond de la bibliothèque. C'est 250 livres environ qui ont été achetés. Pour votre information, notre bibliothèque possède un fond propre de 5900 livres environ auquel s'ajoute 730 livres en prêt par la MCO.

Plusieurs conventions ont été signées comme le protocole de participation citoyenne (ou voisins vigilants) avec la gendarmerie ou une convention avec la SPA pour la gestion des animaux errants.

Nous avons organisé, outre les cérémonies officielles, plusieurs manifestations telle que la cérémonie citoyenne des majeurs de l'année, la cérémonie d'accueil des nouveaux-nés, la chasse aux œufs et le premier Téléthon de Thorey en Plaine en partenariat avec les associations et sous l'égide du CMJ.

De plus, le Conseil Municipal a décidé l'instauration d'un plan de chasse. Cette demande, initiée par des citoyens, a reçu un écho favorable du conseil au vu des dégâts engendrés sur les cultures, dans nos fossés et aux abords des maisons. Nous vous rappelons que ce plan de chasse se situe au niveau du skate park et je vous invite à bien vérifier la présence ou non de panneaux signalant la chasse en cours.

Le CCAS quant à lui a une nouvelle fois été dynamique en organisant un thé dansant, une conférence sur la prévention routière pour les seniors, le repas des aînés, la distribution des colis de Noël, l'aide aux devoirs et en mettant en place avec la commune un plan canicule au début de la période estivale.



Décorations de Noël

Nous avons fait le choix d'embellir notre village pour les fêtes de fin d'année en installant des décorations de Noël. Le choix s'est porté sur des lieux symboliques et à fréquentation importante. Nous continuerons l'année prochaine le développement de cet embellissement. Notons l'excellente collaboration que nous avons eue avec la commune de Longecourt En Plaine pour la mutualisation du matériel et l'organisation commune. Cette expérience a été très positive et nous continuerons cette mutualisation et cette entraide entre nos deux collectivités.



Nouvelles décorations aux commerces

Eco-quartier du canal de Bourgogne

Nous espérons que 2015 soit l'année de l'approbation du PLU. C'est fait et les discussions constructives, les expressions de la diversité des sensibilités ont permis d'enrichir le PLU et de proposer un développement mesuré, prudent mais volontariste de Thorey. Ainsi nous avons pu poser en décembre le permis d'aménager du futur éco-quartier du canal de Bourgogne qui sera inclusif et proposera un nouveau type d'aménagement jusqu'alors inconnu en zone rurale.

Les premiers lots sont maintenant en vente.

> Pour toute information commerciale, contactez l'office Dijon Genlis au 03.80.78.79.94



Équipement numérique des écoles

En concertation avec les équipes pédagogiques, nous avons doté les écoles d'une classe mobile, équipée d'ordinateurs portables et de tablettes. Ceci est opérationnel depuis le mois de décembre.



Ordinateurs portables aux écoles

Insonorisation de la salle périscolaire

Le matériel est commandé depuis le mois de décembre et l'installation de la salle de réunion de la MAC est terminée. Il reste l'acoustique de la salle périscolaire.



Le verger conservatoire

Verger conservatoire

Les plantations du verger conservatoire. Les travaux sont en cours et nous aurons le plaisir de l'inaugurer avec son rucher lors de la cérémonie des nouveaux-nés le **11 juin 2016**. Merci de bien vouloir respecter le lieu. Concernant le rucher, nous lançons à ce propos un appel à tous ceux qui souhaitent partager avec nous l'apprentissage de l'apiculture : faites-vous connaître en Mairie car, avec le Conseil Municipal des Jeunes, nous avons besoin de personnes pour faire vivre le rucher.

Réunions de quartiers

Ce fut un grand plaisir d'échanger avec vous et d'entendre vos préoccupations. Plusieurs actions en investissement sur 2016 résultent de ces réunions. Il s'agit par exemple de la réalisation des trottoirs des Oréades et des Gourmets dont l'appel d'offres a été attribué et pour lequel les travaux de réfection ont été réalisés au premier trimestre de cette année. Ce sont des travaux de sécurité dans la rue du Bois, pour lesquels nous avons déposé des dossiers de demande de subventions et qui auront lieu dans l'année 2016. C'est également l'installation d'éclairages LED qui sécurisent les passages piétons vers les arrêts de bus.



VIE COMMUNALE

CCAS

Le samedi 28 novembre 2015, le traditionnel « repas des aînés » a rassemblé plus de 70 personnes : les aînés et leur famille, des Conseillers Municipaux et des membres du CCAS. Celui-ci s'est déroulé autour d'un excellent repas et dans la bonne humeur, sous la houlette de Jean DUPONT, animateur du terroir.

Des cartes de vœux réalisées par les enfants de la classe de CM1 et CM2, originales et très colorées ont accompagné les colis de fin d'année. Cette délicate attention a été très appréciée de nos aînés.

En 2016, les personnes de 69 ans et plus seront invitées au repas des aînés. Comme vous le savez, l'âge des personnes pouvant bénéficier du repas des aînés est repoussé progressivement de 1 an tous les ans, jusqu'en 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance municipale composée d'élèves du CM2 à la 3^e. Volontaires et motivés, ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village. Sous la direction de M. Sébastien Bonin, adjoint, l'objectif essentiel est d'analyser la place des jeunes dans notre village et leurs pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne mais également d'influer sur les équipements/actions à développer par la municipalité. Leurs projets sont travaillés en commission et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.

Projets 2016

- une collecte dont les bénéficiaires seront reversés au resto du cœur ;
- une deuxième édition du téléthon (suite au succès de la première édition) ;
- une formation aux gestes de premiers secours pour les jeunes du village ;
- l'organisation d'une journée détente pour les jeunes (football, handball, basket ball, vidéo).

Le projet phare de 2015 : le Téléthon

Pour la première fois à Thorey en plaine, une manifestation au profit du téléthon a été organisée le samedi 5 décembre 2015, en collaboration avec l'association Loisirs Animation et l'APE.

Pour ce Téléthon, le CMJ a proposé aux habitants une vente d'objets, des défis sportifs (course, marche à pied, basket, ping-pong, et zumba) et animation musicale. La journée s'est terminée par un apéritif qui a réuni tous les participants.

Un spectacle de clôture de la semaine bleue à l'auditorium de Dijon, a de nouveau été proposé aux personnes de plus de 70 ans, avec prise en charge de leur transport par des bénévoles du CCAS.

Suite au succès de l'aide aux devoirs mis en place pour la première fois en 2015, ce dispositif a été proposé aux enfants de nos écoles pour la 2^{ème} année consécutive. Cinq bénévoles se sont inscrits et suivent en continu 5 élèves. Les enfants sont assidus et très motivés par cette prise en charge individuelle et les résultats sont très satisfaisants.

Le CCAS, non obligatoire dans les communes de moins de 1 500 habitants, a été dissous lors du Conseil Municipal du 17 décembre. Il est désormais remplacé par une commission « Action sociale » qui est constituée à parité d'élus et de personnes invitées et qui a pour vocation de maintenir les actions précédemment menées. ■



En 2015, le CMJ s'est renforcé et il se compose maintenant de :

Josephina (Maire), Maëlys, Cléo, Mathilde, Ophélie, Eva, Thibault, Théa, Cléa, Antoine, Elisa, Léna, Chloé, Louis-Charles, Elina, et Lucas.

Si vous souhaitez rejoindre le CMJ et que vous êtes scolarisé entre le CM2 et la 3^e, n'hésitez pas à les contacter personnellement ou par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie.

Bilan du Téléthon : pour une première, c'est une belle réussite

Recettes totales du Téléthon : 854€

Dons :

- Loisirs Animation : 100€
- Petites Mains : 127€

Recettes : 450€

Objets Publicitaires : 177€ ■

A Corps Naturel
Institut de Beauté

Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 18h30
Samedi de 9h00 à 16h00

32 B, route de Dijon - 21110 Thorey en Plaine
03 80 39 86 56

BLISS COIFFURE

32 Route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE
03.80.39.87.23.

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 9h00 à 18h30

Le samedi : de 8h30 à 16h00

Conseillère en distribution des produits Diététiques

Vous souhaitez retrouver la forme, le bien être et la minceur... pas d'hésitation, j'ai la solution.

J'organise à mon domicile ou « chez vous » des ateliers des saveurs et je vous offre une étude personnalisée.

Découvrez ainsi notre gamme destinée à la santé nutritionnelle pour tous!

Contactez moi
Sandra LANDRÉ
27 Impasse de la Grande Fin
THOREY EN PLAINE
sandraland21@gmail.fr
06.21.04.53.40.

Communiqué de presse dans les médias

BOULANGERIE THORET-FLORE

32 B Route de Dijon
03.80.79.13.78.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
6h30-13h00 et 15h00-19h30

Samedi
6h30-13h00 et 15h00-19h00

Dimanche
6h30-13h00

Fermé le mercredi

Ferme du Pontot à Gevrey Chambertin
L'Escargot Bourguignon à Vernot
Fromagerie
La Clarine bio

La Ferme des Landes à Saint-Martin-de-Salency
à Jouey
Ferme du Mouton

Ferme de Lignières à Beurizot

LA DAME D'AQUITAINE
23 place Bossuet - Dijon
Tél : 03.80.30.45.65
www.ladamedaquitaine.fr

Authenticité, sincérité, simplicité... Une cuisine qui met à l'honneur notre région, nos producteurs en travaillant le produit pour qu'une fois sur table, il suscite une émotion.

Cuisson au feu de bois

LA CARAVELLA

06 07 87 54 43

B.O.S.S. MOBILIER, SIEGES DE BUREAUX ET COLLECTIVITES

15 imp. de la Forêt Fleurie 21110 THOREY en PLAINE
Tél: 03.80.39.83.60 E.mail: boss.dj@wanadoo.fr

Yves JANDOT

Matériel Espaces Verts

21910 BARGES
tél./fax
03 80 36 65 85

VIE COMMUNALE

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Thorey En Plaine accueille des enfants et des adultes de tout âge pour la pratique de la musique. Les cours suivent le calendrier scolaire.

PIANO, SYNTHÉTISEUR, ACCORDÉON, GUITARE CLASSIQUE, FLÛTE À BEC

Les cours de Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare et Flûte à bec sont des cours individuels de 30 minutes. Les jours et heures de cours sont fixés avec le professeur.

JARDIN & ÉVEIL MUSICAL

Les cours de Jardin et d'Éveil musical sont des cours collectifs. Si le nombre d'enfants le permet, les cours de jardin et d'éveil sont séparés et durent chacun 45 min.

Ces trois dernières années, les élèves étant peu nombreux nous avons aménagé le temps de cette façon : 15 minutes pour les enfants de grande section de maternelle (afin d'aborder les notions de base de l'écriture musicale) puis 45 minutes tous ensemble (qui consistent à travers différents jeux musicaux, différents chants, à acquérir les notions rythmiques, le développement de l'oreille et de l'écoute musicale, la découverte des instruments...).

CHORALE

La Chorale est ouverte à tous à tout moment. Cette année elle compte 7 adultes. Elle a lieu le mardi soir de 19h30 à 20h30. Notre répertoire est celui des musiques du monde et de la chanson française.



FORMATION MUSICALE (obligatoire jusqu'à 16 ans)

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

La classe de MAO permet à tout un chacun de créer ses propres compositions dans tous les styles de musique, de figer sur enregistrement sonore des morceaux joués par des instruments réels ou virtuels.

Composer sa musique

Utilisation d'instruments virtuels : les banques de sons concentrées à l'intérieur de logiciels permettent de simuler des instruments avec de plus en plus de réalisme ; il est par exemple possible de reproduire des patterns de batterie.

Utilisation des connaissances en formation musicale : bien qu'un savoir théorique ne soit pas un pré requis obligatoire, la composition en MAO fait appel à des connaissances en solfège rythmique et en harmonie. Ces connaissances seront apportées lors de l'étude pratique de différents morceaux.

La diversité des styles de musique : il est possible de composer dans la plupart des styles, notamment les musiques actuelles (instrus hip-hop, electro, rock, etc...)

Enregistrer des instruments :

- D'autres sources que les instruments virtuels peuvent être utilisées (instruments acoustiques, voix) ;
- Découverte du matériel d'enregistrement : carte son, micro, préampli, etc... ;
- Découverte des techniques d'enregistrement.

Mixer les sons :

- Analyse des fréquences produites par chaque instrument ;
- Organisation spatiale des sons ;
- Utilisation des effets de traitement de sons. ■

Dates importantes

L'audition de fin d'année aura lieu le **vendredi 10 juin à 19h.**

Les inscriptions pour l'année 2016/2017 se dérouleront le **lundi 20 juin de 16h30 à 18h30.**

Bonne lecture

Plusieurs lecteurs ont quitté notre village, d'autres habitants sont arrivés et sont venus s'inscrire. BIENVENUE A EUX !

2700 livres adultes et 3300 livres jeunesse environ constituent notre fonds ainsi que les 750 renouvelables empruntés à la MCO.

Vous pouvez également nous suggérer des titres pour d'éventuels achats ou pour des demandes d'emprunts à la MCO.

Accueil de classes

Cette année encore les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle viennent très régulièrement se familiariser avec l'univers du livre.

une classe de primaire chaque jeudi après-midi de 13h30 à 15h

un groupe d'élèves de maternelle, un vendredi sur deux, de 13h45 à 15h

Nouveaux bacs

Trois bacs à albums sont venus compléter le mobilier du secteur jeunesse. Ils ont permis le rangement des albums destinés aux 0-3 ans.

Une nouvelle signalétique est en cours pour cette tranche d'âge. La 1ère lettre du nom de l'auteur est collée sur la page de couverture, accompagnée d'une souris verte.



BIBLIOTHEQUE

Horaires

Mercredi : 13h à 17h

Vendredi : 16h30 à 19h30

Prêt de livres

- **carte de bibliothèque gratuite** (en cas de perte une 2ème carte sera délivrée pour une durée de 2 mois maximum)
- prêt de **7 livres** pour une durée de **2 mois maximum**

Prêt de liseuses

- prêt de **3 semaines maximum**
- prêt **gratuit** consenti à un **emprunteur majeur**

Article du règlement intérieur :

« Lors du premier prêt, l'emprunteur majeur s'engage par écrit à rembourser les frais occasionnés par la perte ou la détérioration de la liseuse (somme maximale 80€) »

Bilan 2015

- fonds propre : **5936 livres**
- prêts de la MCO : **750 livres** renouvelés 3 fois dans l'année
- achats : **263 livres**
- dons : **148 livres**
- prêts effectués : **4890 livres**
- lecteurs :
 - de moins de 14 ans : **93**
 - de 15 à 24 ans : **29**
 - de plus de 24 ans : **122**

Subventions

En 2015, comme nous répondions aux exigences du département avec un budget communal de 2 euros par habitant pour l'achat de livres, nous avons pu solliciter le Conseil Départemental pour la subvention « Aide à la constitution de fonds ».

Nous avons bénéficié d'une aide de 700 euros, ce qui nous a permis, avec 260 euros complémentaires du budget communal, d'acquérir 74 livres supplémentaires. ■

L'équipe de la bibliothèque

colruyt
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

Rue de la Plucharde - 21110 BRETENIERE

Tél. 03 80 79 13 98 - www.colruyt.fr



Ouvert
le dimanche matin !

Collect&Go
+ d'infos sur www.collectandgo.fr

**PRIX
LE +
BAS
VÉRIFIÉ**
sur les grandes marques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Le Centre Social Intercommunal est un équipement de proximité ouvert à tous.

Actions en faveur de la parentalité

Le Centre Social propose des animations favorisant le lien parents-enfants (éveil musical, bébés lecteurs, ateliers Récréfamilles, matins douceurs, bougeothèque, ...)

Un prêt de jeux est également proposé, et des soirées thématiques peuvent être programmées.

Besoin d'aide ?

La Conseillère en Économie Sociale et Familiale du Centre Social peut vous accompagner dans vos démarches administratives, la recherche d'un logement, le financement d'un départ en vacances, ...

Envie de sortir ?

Le Centre Social propose régulièrement des sorties pour les adultes, les seniors, les familles (culturelles, sportives, découverte du patrimoine, parcs d'attractions, pique-niques, ...).

Ponctuellement, des week-ends ou des séjours sont également organisés.

Actions du Pôle Social

Le Centre Social propose divers ateliers (Marmitons, « P'tits Jeux », Pause Café, Ateliers en famille, ...).

Une aide à l'apprentissage du français et un accompagnement scolaire pour les enfants du CP au CM2 peuvent aussi être mis en place.

Actions en faveur des adultes et des seniors

Les actions en faveur des adultes et seniors sont nombreuses. Vous y trouverez certainement une activité qui vous intéresse (Atelier Lily Bidouille, Récréadanse, Cuisine, Petite Marche, Marche Nordique, Cours Informatiques, Atelier Peinture d'Élisa, Ateliers Seniors).

Des événements festifs sont également organisés (repas, fêtes, ...)

A QUOI SERT UN CENTRE SOCIAL ?

- créer du lien entre les habitants
- valoriser les habitants en leur proposant des animations où ils sont acteurs
- proposer des temps de loisirs (soirées thématiques, sorties, ...)
- lutter contre les discriminations (ateliers, aide dans les démarches, ...)

A QUI S'ADRESSE UN CENTRE SOCIAL ?

- à tous, quel que soit votre âge (animations pour les bébés, enfants, adultes et seniors)
- à tous les habitants de la Communauté de Communes, quel que soit votre milieu social (une carte d'adhésion est demandée : tarif de 5 à 17€ pour les habitants du territoire)

La plupart des activités ont lieu au Centre Social. Certaines animations sont décentralisées sur le territoire. N'hésitez pas à contacter le Centre Social pour nous indiquer vos souhaits sur votre commune.

Le centre social est le vôtre !

N'hésitez pas à venir vous renseigner, proposer vos idées, devenir bénévole, participer au comité d'usagers.

Centre Social Intercommunal

12 rue de Franche Comté (entrée du public Voie Romaine) 21 110 GENLIS

Tél : 03.80.47.29.99

E-mail : centresocial@plainedijonnaise.fr



Différentes missions

Le Relais Petite Enfance a différentes missions :

- Communiquer aux parents en recherche d'un mode de garde, la liste des professionnels agréés
- Informer les parents et assistants maternels sur leurs droits et obligations
- Accompagner parents et assistants maternels dans leurs démarches administratives (impôts, formation, ...)
- Proposer des temps d'échanges, d'informations ou de formation
- Organiser des temps d'animation collectifs en direction des adultes et des enfants (ateliers ludiques, matinées d'éveil, bougeothèque, animations autour du livre, ludomobiles, séances de réveil corporel, sorties, ...)

Vous pouvez consulter le planning sur le site internet de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Relais Petite Enfance Sud

18 rue du Bois

21 110 THOREY-EN-PLAINE

Tél : 03.80.72.63.29

E-mail : rpesud@plainedijonnaise.fr

PELLETIER CLÉMENT

Vente de pommes de terre à la Ferme

Pommes de terre de consommation :

Variété: **Annabella** : 0.50 €/Kg (frites, pommes sautées, pommes vapeur...) à partir du 01/08/2015

Conditionnement : 5, 10, ou 25 Kg

Pommes de terre nouvelles à partir du 15/06/2015

Adresse :

46, route de Dijon 21110 Thorey en Plaine

Téléphone :

03. 80. 39. 79. 12

06. 42. 63. 70. 53



LE RELAIS PETITE ENFANCE SUD

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'écoute et de soutien tant pour les Assistant(e)s Maternel(le)s que pour les Parents Employeurs. Il est gratuit.

Ateliers ludiques

Différents ateliers sont proposés (coin peinture, coin dinette, bac à semoule, livres, ...) de 9h15 à 10h45, sur inscription.

- Jeudi 03/03 – Jeudi 26/05
- Vendredi 03/06 – Vendredi 17/06

Ludomobile

Une intervenante invite les participants à découvrir et explorer une variété de jeux (jeux d'encastrement, jeux d'imitation, jeux de manipulation, ...). de 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h, sur inscription.

- Vendredi 20/05 – 24/06

Site internet : <http://www.plainedijonnaise.fr/>

LA HALTE-GARDERIE TOM POUCE

La Halte-Garderie Tom Pouce est une structure d'accueil du jeune enfant.

Elle est gérée en délégation de service public par l'association ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural).

Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Elle propose un mode de garde occasionnel ou contractualisé (25h maximum par semaine) aux familles.

Le tarif est fixé en fonction des ressources, selon un barème de la Caisse d'Allocations Familiales.

Une équipe pluridisciplinaire propose aux enfants accueillis des activités en fonction de leur âge (comptines, chants, jeux, motricité, ...).

La Halte-Garderie est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Halte-Garderie Tom Pouce

16 avenue du Général de Gaulle

21 110 GENLIS

Tél : 03.80.31.59.79

E-mail : s.balganon@fede21.admr.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE POINT RELAIS DE LA MAISON DE L'EMPLOI

Le Point Relais de la Maison de l'Emploi est un service gratuit pour les demandeurs d'emplois, les salariés et les entreprises.

Pour les salariés et les demandeurs d'emplois, différents services sont proposés :

- Consultations d'offres d'emplois
- Aide à l'élaboration de CV et lettres de motivation
- Accès à des postes informatiques pour des recherches d'emplois
- Aide dans les démarches administratives
- Orientation vers les partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, ...)
- Informations sur la formation, la mobilité, ...

Pour les entreprises, le Point Relais propose un soutien dans le recrutement, une aide dans la rédaction de fiches de poste, ...

Point Relais de la Maison de l'Emploi

Tél : 03.80.37.11.05

E-mail : point-relais-mdef@plainedijonnaise.fr

SMICTOM

« Etre éco-citoyen lors de ses achats, c'est remplir son caddie sans remplir sa poubelle »

Une éco-recharge permet d'économiser les matières premières nécessaires à la fabrication des emballages ; nous en trouvons de plus en plus dans les rayons de nos supermarchés.

Il en existe pour les produits d'entretien (eaux de javel, assouplissants, lessives), produits cosmétiques (gels douche,...) cotons tiges, savons pour les mains et pour des aliments comme le café, le miel, le sucre...

Privilégier les produits vendus sous forme d'éco-recharges permet :

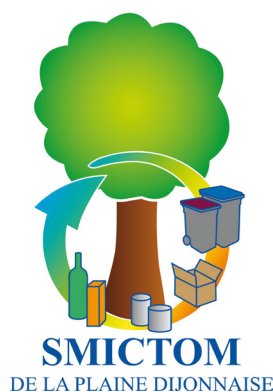
> d'éviter de jeter un contenant qui pourra servir plusieurs fois et donc réduire de 90 % le poids des déchets produits ;

> de réduire sa facture car en moyenne les éco-recharges sont moins chères de 37 %.

L'intérêt de ces produits est décuplé quand ceux-ci sont sous forme **concentrée**. Il suffit alors de les diluer dans de l'eau selon le dosage préconisé pour obtenir un produit équivalent « classique » (ex : lessives...).

Les produits concentrés, permettent de réduire de 39 % le poids des déchets produits et d'en réduire de 7 % le coût.

Les emballages représentent environ 20 % du produit vendu et 50 % du volume de nos poubelles ! Alors remplissons notre caddie et pas notre poubelle !



Retrouvez plus d'informations concernant le tri des déchets sur notre site web :
<http://www.smictom-plainedijonnaise.fr/>



Bureau Vallée

Le discount est dans notre nature

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

HIGH-TECH

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MAGASINS A DIJON

<p>DIJON SUD</p> <p>AVENUE ROLAND CARRAZ</p> <p>21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72</p>	<p>DIJON NORD</p> <p>10 AVENUE DE DALLAS</p> <p>21000 DIJON - 03.80.30.75.11</p>
---	---



Charline BOUVERET

Artisan Fleuriste
Décorateur




32, route de Dijon
21110
Longecourt en Plaine

03 80 39 81 42

N
E
N
U
P
H
A
R



bafu

la vie, l'avenir

Bureau d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme

10 Rond Point de la Nation . 21000 DIJON . Tél 03 80 73 40 50 . Fax 03 80 73 37 72 . Courriel : bafu@bafu.fr

Le professionnel de l'urbanisme et du foncier au service
des propriétaires et des communes

Vous retrouverez nos compétences en urbanisme, aménagement, ingénierie
voirie et réseaux ainsi que nos projets en cours sur notre site:
www.bafu.fr



Cyril COGHETTO

Port. : 06 08 54 91 58
ccs@signalisationbourgogne.com



CYRIL COGHETTO SIGNALISATIONS

- SIGNALISATION HORIZONTALE
Parking - Peinture au sol
Résine avec granulats naturels
Bandes tactiles et podotactiles...
- SIGNALISATION VERTICALE
Signalétique - Panneaux routiers
Radar pédagogique...
- MOBILIER URBAIN
Potelets - Barrières - Miroirs
Abri et support cycles...
- AMENAGEMENT DE SECURITE
Ralentisseurs - Maîtrise d'accès
Séparateur de chaussées...

www.signalisationbourgogne.com

3 impasse Pierre Lanvin - 21000 DIJON
23 rue du Moulin - 39500 DAMPARIS
Fax : 03 84 71 90 79

ROUVRES THOREY TAXI

Didier CHANTERAULT

06.08.62.39.66

Tous transports sur réservation

2 véhicules conventionnés CPAM
dont 1 véhicule 9 places

Communes de stationnement
ROUVRES et THOREY

Siren 398 452 102 RM 21
TVA FR 01 398 452 102

ÉCOLES

MATERNELLE

Cette année, l'école maternelle compte 41 élèves :

une classe de 21 élèves : 1 tout petit, 13 petits et 7 moyens avec Mme GUGGER ;

une classe de 20 élèves : 9 moyens et 11 grands avec Mme LEUPARD-FISSEAU.

Une ATSEM : Mme MARIE-YAGAPPA et Amélie MAGNÉ en contrat en alternance pour la deuxième année, secondent les enseignantes dans leur travail.

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée prochaine auront lieu le vendredi 20 mai de 15 h à 18 h.

Évènements précédents

- Le lundi 23 novembre : visite du Jardin des Sciences de la ville de Dijon le matin
- Le vendredi 18 décembre : rencontre avec le Père Noël dans la matinée
- Le vendredi 22 janvier : Épiphanie, nous avons tiré les Rois à cette occasion
- Le vendredi 4 mars : Carnaval

Évènements à venir

- Le jeudi 9 juin : journée marionnette à la minoterie de Dijon
- Le samedi 25 juin : fête des écoles ■



Jardin des Sciences de Dijon



Visite du Père Noël à l'école

ÉLÉMENTAIRE



Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus en classe de neige à Valloire 1er au 5 février. Après avoir travaillé en classe sur la sécurité sur les pistes, sur l'habitat en montagne... ils ont enfin pu pratiquer le ski de piste, la randonnée en chiens de traîneaux, une ballade en raquettes tout en observant la nature (repérage de traces d'un lièvre, ...), et un jeu de piste dans Valloire pour mieux connaître ce lieu. Tout fut parfait. La météo était au rendez-vous.

Au chalet, l'accueil fut extraordinaire, la nourriture excellente. Les veillées furent elles aussi tout aussi sympathiques : avec Jacques Manquest, célèbre pisteur secouriste, et Eigger son chien d'avalanche, une soirée casino, la soirée Fort Valloire... Ce fut une semaine extraordinaire ! ■





**COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE**

SANITAIRE

**TUBAGE CHEMINÉE - FORAGE SOUS
CHAUSSÉE - TOUT À L'ÉGOUT**

SOCIÉTÉ PEDRON 

21110 THOREY-EN-PLAINE
Tél. 03 80 39 80 20 - Fax. 03 80 39 85 02

AGRÉÉ
G D F



Atelier Métallurgique Robert
Acier - Inox - Alu

- * Chaudronnerie
- * Tuyauterie
- * Serrurerie
- * Tôlerie
- * Mécano - soudure
- * Découpe jet d'eau



Mr Robert
ZAC la Plucharde - 21110 Bretenière
Tél. 03 80 79 13 64 / Fax. 03 80 79 13 65
amr11@wanadoo.fr

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS BOURGOGNE

Tout diagnostic obligatoire pour vente et location :
D.P.E. - AMIANTE - GAZ - ELECTRICITE - SUPERFICIE CARREZ - PLOMB



D.T.I.B.



MENUISERIE - EBENISTERIE

BOURION FRERES

Fabrication artisanale sur mesure

16, rue de la Plucharde 21110 Bretenière
tél : 03-80-51-14-74 fax : 03-80-51-03-70
email : bourionfreres@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS

LOISIRS ANIMATION

Cette année encore, Loisirs Animation se réengage. En effet, sous l'impulsion de **Jacky Sottas**, son président, l'association dispose d'une équipe renouvelée avec l'arrivée de Pascale Monin Baroille.

Cette nouvelle saison a débuté par la reprise des **activités sportives le 10 Septembre**.

L'Association a tenu son Assemblée Générale le **2 octobre 2015**.

Loisirs Animation vous propose plusieurs activités telles que de la Gymnastique (2 cours), du Fitness (1 cours), des travaux manuels (couture), de la marche, randonnée, des sorties, des expositions, des visites d'entreprises, mais aussi diverses manifestations tout au long de l'année, voir le programme ci contre.



Dates à ne pas manquer

- Le dimanche 22 mai : **vide grenier géant**
- Le samedi 4 juin : **pétanque**
- Le samedi 18 juin : **fête de la musique**
- En octobre : **assemblée générale** de l'association

Gymnastique

Mardi de 19h à 20h, cours animés par **Chistina Brandt**

Responsable pour l'ensemble des cours : Jeannine Guettier (03 80 39 74 36)

Gymnastique douce

Jeudi de 9h30 à 10h30, cours animés par **Chistina Brandt**

Fitness

Mardi de 20h15 à 21h15, cours animés par **Floriane Fontaine**

Une quinzaine d'adhérentes pour cette activité de Step & Aérobie

Petites mains

Mardi de 13h30 à 16h30, responsable : **Jacqueline Sottas** (03 80 39 87 95)

Une dizaine de passionnées de travaux manuels motivées se réunissent et prennent des cours de couture, confectionnent des cartes en relief

Temps libre

Jeudi de 13h30 à 18h30, responsable : **Philippe Catteau** (03 80 39 77 32)

Randonnées, jeux, sorties culturelles et visites sont proposés chaque semaine

> **Pour tout renseignement, suggestions, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau.**

Carte d'adhésion à LOISIRS ANIMATION : 8€ pour l'année, **GRATUITE** pour les mineurs.■

Composition du bureau

SOTTAS Jacky - président	03 80 39 87 95	GUETTIER Jeannine - membre	03 80 39 74 36
OSTENC Christine - trésorière	03 80 39 78 28	GASCUEL Philippe - membre	03 80 39 73 56
CATTEAU Philippe - secrétaire	03 80 39 77 32	CAZIER Robert - membre	03 80 45 36 24
MONIN-BAROILLE Pascale - membre	03 80 72 39 23	DUFOUR Sandrine - membre	
AUDIFFRED A-Marie - membre	03 80 39 78 91	LUCOTTE Georges - membre	06 63 64 63 95

site internet : www.loisirsanimation-thorey.fr

LA RUCHETTE

Deux fois par semaine les enfants de 0-4 ans peuvent venir s'amuser à la « LA RUCHETTE » Au 14 rue du Bois, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands parents...)

Les enfants trouvent un espace de jeu, et, sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, pâte à modeler, gommettes... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage.

Nous fêtons également Noël avec bien évidemment la visite du père Noël pour la plus grande joie des enfants.

Carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois se réunissant autour d'un goûter pour déguster quelques beignets. Pâques et sa chasse aux œufs.

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se divertisse dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Assistantes maternelles, parents, n'hésitez pas à nous rejoindre les mardis et jeudis de 9h00 à 11h45.



Plus de renseignements au 03.80.39.88.21 ou par mail à l'adresse : www.laruchette@free.fr ■

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'A.P.E existe depuis maintenant 12 ans. Son but est de récolter des fonds en organisant diverses manifestations. Les bénéfices sont ensuite reversés à l'école à chaque début d'année scolaire afin de financer les sorties, les spectacles et animations qui font la joie et l'épanouissement de nos enfants. Pour exemple, les classes de CM1-CM2 ont pu se rendre en classe de neige dans les Alpes au mois de février et les classes de CE1-CE2 à la piscine deux années de suite.

Chaque année, nous organisons une vente de sapin, une vente de calendriers en collaboration avec les enseignants, un brûlé de sapin avec spectacle et goûter offerts aux enfants (en partenariat avec Loisirs Animation). Après le Carnaval, qui a eu lieu le vendredi 4 mars, il y aura le **marché aux fleurs** pour ouvrir la belle saison, embellir vos terrasses et nourrir vos potagers le **dimanche 1 mai**. Enfin, l'année se termine dans la bonne humeur par la **kermesse le samedi 27 juin** avec un spectacle proposé par les enfants et leurs professeurs, des jeux et un repas dansant.

Sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement. C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants.

Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Sautez le pas et venez à notre rencontre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Composition du bureau

PARRA Eric - **président**
BOUHOT Benjamin - **secrétaire**
BELLEIL Thierry - **trésorier**

Pour toutes demandes de renseignements supplémentaires, contactez-nous à l'adresse ape21110@outlook.fr

ASSOCIATIONS

AMNE'ZIK

Amné'zik avant de devenir un groupe de musique de reprises* reconnu sur Dijon et ses alentours, Amné'zik est d'abord devenu un groupe d'amis.

Depuis la naissance officielle du groupe avec la création en 2011 de l'association « Les Fans d'Amné'zik » (créée pour la promotion de la musique vivante et de sa pédagogie), et aujourd'hui, plus de 60 concerts ont été joués et souvent à guichets fermés, comme ils disent...

Les membres, sont en majorité originaire de Thorey en Plaine, **Dominique Bouillot** le clavier, **Christophe Macle** le batteur, ainsi que **Renald Picard** le Chanteur/Guitariste habitent toujours notre village.

Seuls **Guy Fontaine** le bassiste, et **Mirah**, leur merveilleuse chanteuse à la voix Soul et pleine de groove vivent à Dijon.

Depuis 2013, et l'arrivée de Mirah, le groupe a enchaîné les concerts dans beaucoup de restaurants, piano/bar et Pubs connus de Dijon et sa région (La Rhumerie/Jamâique, le Cintra, l'Etoile, le 75, le Central, le Casino de Santenay, le Concept, etc.). Amné'zik se produit aussi pour des soirées privées de particuliers, comités d'entreprise, municipalités et associations. A ce propos le groupe soutient activement l'association loi 1901 « Vacances en Fêtes » qui organise des séjours artistiques en région Bourgogne pour personnes dépendantes. www.vacancesenfetes.fr

Le groupe a une seule devise

Donner du plaisir, faire danser et que votre événement soit un succès.



Leur répertoire est très varié, passant de Téléphone à Bruno Mars, d'Adèle à Stevie Wonder en passant par Amy Winehouse à des Rocks & Madisons endiablés.

Si vous souhaitez les contacter ou les voir en Live, rendez-vous sur :

Facebook : **Amné'zik Dijon**

Internet : <http://www.amnezik21.fr/>

Leur écrire : amnezik21@gmail.com

ECLUSE 67

Ecluse 67 est un groupe de reprises pop rock de THOREY EN PLAINE qui a vocation à animer tous types de soirées, concerts ou repas dansant.

Notre chanteuse Marie Claire est partie vers d'autres horizons : Nat est arrivée au sein de l'Ecluse pour lui succéder. Parmi la vingtaine de concerts de l'année, nous avons eu la joie d'animer pour notre commune le Bal du 13 Juillet, un concert pour aider au financement de la classe de neige des classes de CM1-CM2 pour cet hiver 2016 et un petit concert acoustique pour le Téléthon 2015.

Depuis 2007, Ecluse 67 est aussi une association L 1901 ayant pour but l'aide au développement, à la promotion et à la production des musiciens de l'orchestre

ECLUSE 67 et des orchestres de THOREY EN PLAINE.

Une License de spectacle obtenue cette année vient compléter cette activité.



Suite à l'AG de Septembre 2015, voici la nouvelle composition du bureau :

PEDICONE Lucien - président	03 80 39 88 21
DAGUES Herve - vice-président	
ROUGELIN Virginie - trésorière	03 80 39 86 43

Notre site internet : www.ecluse67.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook à l'adresse :

www.facebook.com/ecluse67

Écrivez-nous par mail :

ecluse67@free.fr



Composition du bureau

RUINET Pascal - président
FALCONNET Jean-Claude - vice-président
RUINER ESTHER - trésorière
VIET Mathilde - secrétaire
BONNEFOY Adeline - secrétaire adjointe

Coordonnées

53 route de Dijon
21110 THOREY EN PLAINE
Tel : 03 80 39 79 97
E-mail : dartsfamilies@gmail.com



DARTS FAMILIES

L'association consiste en la promotion et la découverte du jeu de fléchettes sur cible électronique anglaise et/ou américaine, ainsi que sur cible traditionnelle. Elle récolte des fonds grâce à diverses manifestations (soirée choucroute, tournoi de fléchettes...). Elle contribue ainsi à la passion de ses membres en les soutenant pour leurs déplacements lors des nombreuses compétitions nationales et internationales.

Un nouveau bureau venant d'être renouvelé, plusieurs projets sont en cours d'élaboration (tournoi de fléchettes à Thorey En Plaine, journée découverte pour les non-initiés, participation au Téléthon...).



Avenir Bureautique

Expert en traitement du document papier & numérique
www.avenirbureautique.fr

Systèmes d'Impression



AVENIR BUREAUTIQUE COTE D'OR

14, rue du golf - 21800 QUETIGNY
03.80.48.60.00 - 03.80.48.60.05
agencedijon@avenirbureautique.fr



Archivage Electronique

Sécurité Informatique



Permis de construire ou déclaration préalable

Le **permis de construire** est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²
- créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m² ;
- de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406*04 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire.

La **déclaration préalable** est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- les travaux qui créent entre 5m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² ;
- les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment ;
- les travaux changeant la destination d'un bâtiment même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703*04, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

Récupération

Vous pouvez déposer en Mairie les piles usagées et les objets trouvés, et à l'école, les piles et cartouches d'encre usagées. La collecte des bouchons se fait à la bibliothèque.

Santé publique



La Pharmacie est ouverte du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et le samedi 9h à 12h.**

Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie 24h/24.

Rappel : une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.

Inscription sur les listes électorales

La période de révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Pour vous inscrire, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser.

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- sa **pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport)
- et de **son livret de famille** à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement mais la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h30 à 19h

Mercredi : 10h à 11h45 et 14h à 16h

Vendredi : 14h à 16h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « contactez-nous » sur le site internet de la Commune (www.thoreyenplaine.fr).

Balayage des rues et entretien des trottoirs

La société BERNARDIN SARL qui réalise le balayage des rues depuis le 2 février, passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales.

Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts.

En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains, il convient de laisser un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

Élagage des plantations

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies.

Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien. En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

Carte nationale d'identité : nouvelle durée de validité

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité (CNI) sont valables 15 ans pour les personnes majeures (au lieu de 10 ans).

Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Entretien éclairage public

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196 €, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

Pour se déplacer : le Mobiplate

Le transport à la demande sur réservation «Mobiplate» est un service de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone au plus tard la veille de celui-ci, avant 16h30. Le service «Mobiplate» est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite. Renseignez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes ou par téléphone au n° Vert 08.00.21.32.33.

Les panneaux d'informations

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune.

Deux types d'informations sont disponibles sur les panneaux municipaux :

- une information temporellement longue, arrêtés en vigueur ;
- une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier.

Les associations ont elles aussi un panneau qui est situé sur la façade principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est sur la façade de l'école élémentaire.

Rappel : Un panneau d'affichage libre est installé Place de l'Orme Sully

PORTES OUVERTES CHEZ RDLs AUTOMOBILES

20, 21 et 22 MAI 2016

VENEZ DECOUVRIR LA GAMME



RDLs AUTOMOBILES

41, Route de Dijon 21110 Thorey en Plaine
Tél : 03 80 46 98 53 - www.rdl-auto.com



Location de la salle polyvalente

Tarifs :

- Salle 1, salle 2 et cuisine : 395 €
- Salle 1 et cuisine : 295 €
- Salle 1 sans cuisine : 190 €
- Lave-vaisselle (si cuisine) : 35 €

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur à notre village mais vous êtes toujours responsable de cette location. Le tarif sera le même que pour un habitant de THOREY EN PLAINE.

CIVISME

Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

Le samedi de : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

Les dimanches et jours fériés de : 10 h à 12 h seulement.

Arrêté Municipal du 22 novembre 1995 et Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- éviter les bruits de moteurs excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'art.5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique, il doit être tenu laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes ;
- prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- respecter les stationnements des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- s'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le respect des règles de sécurité.

Renseignements

Mairie.....	03.80.79.12.79
Bibliothèque.....	03.80.39.84.77
Ecole de Thorey en Plaine.....	03.80.79.19.80
Relais Petite Enfance.....	03.80.72.63.29
SMICTOM (collecte des déchets).....	03.80.37.84.85
Intercommunalité Genlis.....	03.80.37.70.12
Maison de l'emploi.....	03.80.37.11.05
Trésor Public Genlis.....	03.80.37.70.53
Préfecture Côte-d'Or.....	03.80.44.64.00
Conseil Régional.....	03.80.44.33.00
Conseil Départemental.....	03.80.63.66.00
SAUR (eau et assainissement).....	03.70.48.80.00
Dijon Habitat (logement social).....	03.80.71.84.00
ORVITIS (logement social).....	0810.021.000
ERDF Dépannage.....	09.726.750.21
France TELECOM Dépannage.....	0800.10.14.21
GDF Dépannage.....	0810.433.021
GRDF Urgence Gaz.....	0800.473.333
SAMU / Urgence.....	15
Pompiers.....	18
Police secours.....	17
Gendarmerie Genlis.....	03.80.47.98.40
Connaître la pharmacie de garde.....	3237
Drogue, alcool, tabac Info Service.....	113
Allo Enfance Maltraitée.....	119
SIDA Info Service (appel gratuit).....	0800.36.66.36
Croix Rouge Ecoute.....	0800.85.88.58
Centre Anti Poisons.....	03.80.29.37.97
Alcooliques anonymes (24/24).....	03.80.30.27.00
Accueil d'urgence Femmes / Familles....	03.80.71.56.91
Accueil d'urgence Hommes / Femmes...	03.80.71.16.39

Sites internet utiles

Commune de Thorey en Plaine.....	www.thoreyenplaine.fr
Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (intercommunalité).....	www.plainedijonnaise.fr
Administration française et démarches en ligne.....	www.service-public.fr
Conseil Régional de Bourgogne.....	www.bourgognefranchecomte.fr
Conseil Général de Côte-d'Or.....	www.cotedor.fr